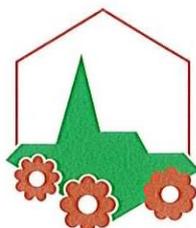


MAIRIE de
LIMEUIL



Un des plus beaux
VILLAGES de FRANCE



**COMPTE RENDU
DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA
COMMUNE DE LIMEUIL**

SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2010

Nombre de conseillers :	
En exercice : 10	L'an deux mille dix, le 15 septembre à 18h30,
Présents : 6	le Conseil Municipal de la commune de Limeuil, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Guy THOMASSET, le Maire.
Votants : 9	Date d'envoi de la convocation : 3 septembre 2010
Conseillers présents :	Mrs. THOMASSET, LESCURE, BOYER, MAILLET, Mmes RIVIERE, MACKENZIE PEERS
Conseillers absents :	Mrs. DEFRANCE, HERVE, Mmes BORGES, LANDON
Ont donné procuration :	M DEFRANCE à Mme RIVIERE Mme BORGES à Mr THOMASSET Mme LANDON à Mr BOYER
Secrétaire :	M. LESCURE

1- Approbation du procès verbal du conseil Municipal du 12 juillet 2010

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le procès verbal du Conseil Municipal du 12 juillet 2010.

Le procès verbal du Conseil Municipal du 12 juillet 2010 est approuvé à l'**UNANIMITÉ**.

2- Points divers de l'ordre du jour

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal sur les sujets "divers" de l'ordre du jour, à savoir :

- Panneaux STOP,
- Renouvellement de la demande de location de la salle de la mairie pour l'année 2011 par Mr SPITTAEL et du local attenat à la mairie par Mr AUFRAY,

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux de l'école sont presque terminés.

3- Information des décisions municipales prises par délégation du Conseil Municipal

Néant

4- Assainissement

Les offres de prix reçues pour la station d'épuration sont correctes. En ce qui concerne les canalisations l'offre proposée est trop élevée. Un appel d'offres va être relancé.

5-Travaux AEP

La tranche n° 11 est pratiquement terminée.

6- Communauté de communes du Terroir de la Truffe

Lors de la réunion communautaire du 23 septembre 2010, les travaux de la route du Touron seront à l'ordre du jour.

7- Régie Office de Tourisme

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'inclure dans la régie de l'office de tourisme la vente du plan « guide autour du Buisson de Cadouin » au prix de 2,50€.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Accepte à l'unanimité des membres présents cette proposition.

8- Assainissement

Monsieur le Maire présente au conseil municipal l'avenant de la Société SOCAMA INGENIERIE pour les travaux d'assainissement, la prestation globale s'élève à un montant de 48 500,00€ HT au lieu de 45 000,00€ HT.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Mandate à l'unanimité des membres présents Monsieur le Maire pour signer cet avenant.

9- Panneaux de signalisation

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que lors de l'effondrement, route du Saut, du mur appartenant à Mr Boniberger, la commune a été obligée d'acheter plusieurs panneaux de signalisation pour la déviation de la circulation par la route des Crêtes afin de pouvoir accéder dans le haut du village. Il propose de facturer l'achat de ces panneaux à Mr Boniberger.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Accepte à l'unanimité des membres présents cette proposition.

10- Transfert des voies communales à la Communauté de communes du Terroir de la Truffe*-

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le procès verbal de mise à disposition à la Communauté de Communes du Terroir de la Truffe des voies communales appartenant à la commune de Limeuil.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Autorise à l'unanimité des membres présents la mise à disposition des voies de la commune de Limeuil mentionnées au procès verbal à la Communauté de communes du Terroir de la Truffe.

Autorise Monsieur le Maire à signer le procès verbal correspondant et tous les documents se rapportant à ce dossier.

11- Label Biosphère de l'UNESCO pour le bassin de la Dordogne

Monsieur le Maire porte à la connaissance du conseil municipal le dossier de candidature pour le classement du bassin de la Dordogne par l'UNESCO au titre de réserve de Biosphère, préparé par l'établissement Public Territorial du Bassin de la Dordogne EPIDOR.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Se prononce favorablement à l'unanimité des membres présents favorablement pour un classement du Bassin de la Dordogne par l'UNESCO au titre de réserve mondiale de Biosphère.

12- Participation au transport scolaire de Belvès

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une enfant de Limeuil est inscrite au collège de Belvès et qu'elle souhaite utiliser le transport scolaire de Belvès. Pour cela la commune de Limeuil qui n'est pas adhérente à ce syndicat doit participer à hauteur de 158,00€ pour l'année.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Accepte à l'unanimité des membres présents de participer au transport scolaire de Belvès pour cette enfant pour l'année scolaire 2010/2011.

13- Présentation des fiches action de l'Agenda 21

Melle Dinah MACKENZIE PEERS, conseillère municipale, présente les fiches-action de l'Agenda 21.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Approuve à l'unanimité des membres présents ces fiches actions de l'Agenda 21.

14- Changement de locataire du restaurant "Artichaut"

Monsieur le Maire présente au conseil municipal un courrier des actuels locataires du local communal « Artichaut » dans lequel ils mentionnent qu'ils souhaitent mettre fin à leur contrat de location le 30 septembre 2010. Mme Maryline MIFSUD est intéressée pour prendre la location de ce local à compter du 1 novembre 2010.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Accepte à l'unanimité des membres présents de louer ce local à Mme MIFSUD à compter du 1^{er} novembre 2010,

Décide de fixer le prix de la location à 450,00€ HT par mois.

15- Mise en place du projet ACTES

Monsieur le Maire rappelle les termes de la convention constitutive du groupement de commandes ACTES du Pays du Grand Bergeracois dont le coordonnateur est la Communauté de Communes du Terroir de la Truffe.

La commission d'appel d'offres a choisi SRCI à GAILLARDON comme prestataire.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Prend acte du choix du prestataire SRCI pour la procédure de télétransmission des Actes soumis au contrôle de légalité, dénommé ACTES,

Décide de prendre en plus l'option ELHIOS,

Mandate Monsieur le Maire pour donner suite à cette décision à signer l'acte d'engagement correspondant à ce choix ainsi que les conventions nécessaires avec les services de l'Etat.

16- Modification des statuts de la Communauté de communes du Terroir de la Truffe

Monsieur le Maire donne lecture des nouveaux statuts qui ont été votés le 21 juin 2010 par le Conseil Communautaire à laquelle la commune de Limeuil adhère.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Approuve à l'unanimité des membres présents les nouveaux statuts de la Communauté de Communes du Terroir de la Truffe,

Mandate Monsieur le Maire pour donner suite à cette décision et signer tous les documents s'y rapportant.

17- Adhésion au Conservatoire de la rivière Dordogne

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal sur la demande du Conservatoire de la rivière Dordogne.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité des membres présents d'adhérer au Conservatoire des Rives de la Dordogne et de ses Affluents du titre de l'année 2010,

Mandate Monsieur le Maire pour signer tous documents se rapportant à cette adhésion.

18- Demande de location de Mr AUFRAY

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du courrier de M. AUFRAY dans lequel il demande le renouvellement de la location du local de la mairie pour la saison 2011 du 1^{er} mai au 15 septembre.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Accepte à l'unanimité des membres présents cette demande,

Décide de fixer le prix de cette location à 500,00€ pour la période du 1^{er} mai au 15 septembre 2011.

1- Demande de location de Mr SPITTAEL

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du courrier de M. SPITTAEL dans lequel il demande la réservation de la salle des mariages pour la période du 1^{er} juin au 30 septembre 2011 afin d'exposer ses œuvres.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Accepte à l'unanimité des membres présents cette réservation pour la période du 1 juin au 30 septembre 2011 mais il souhaite régler le problème de la bibliothèque qui se trouve dans cette salle.

Le Maire

Guy THOMASSET